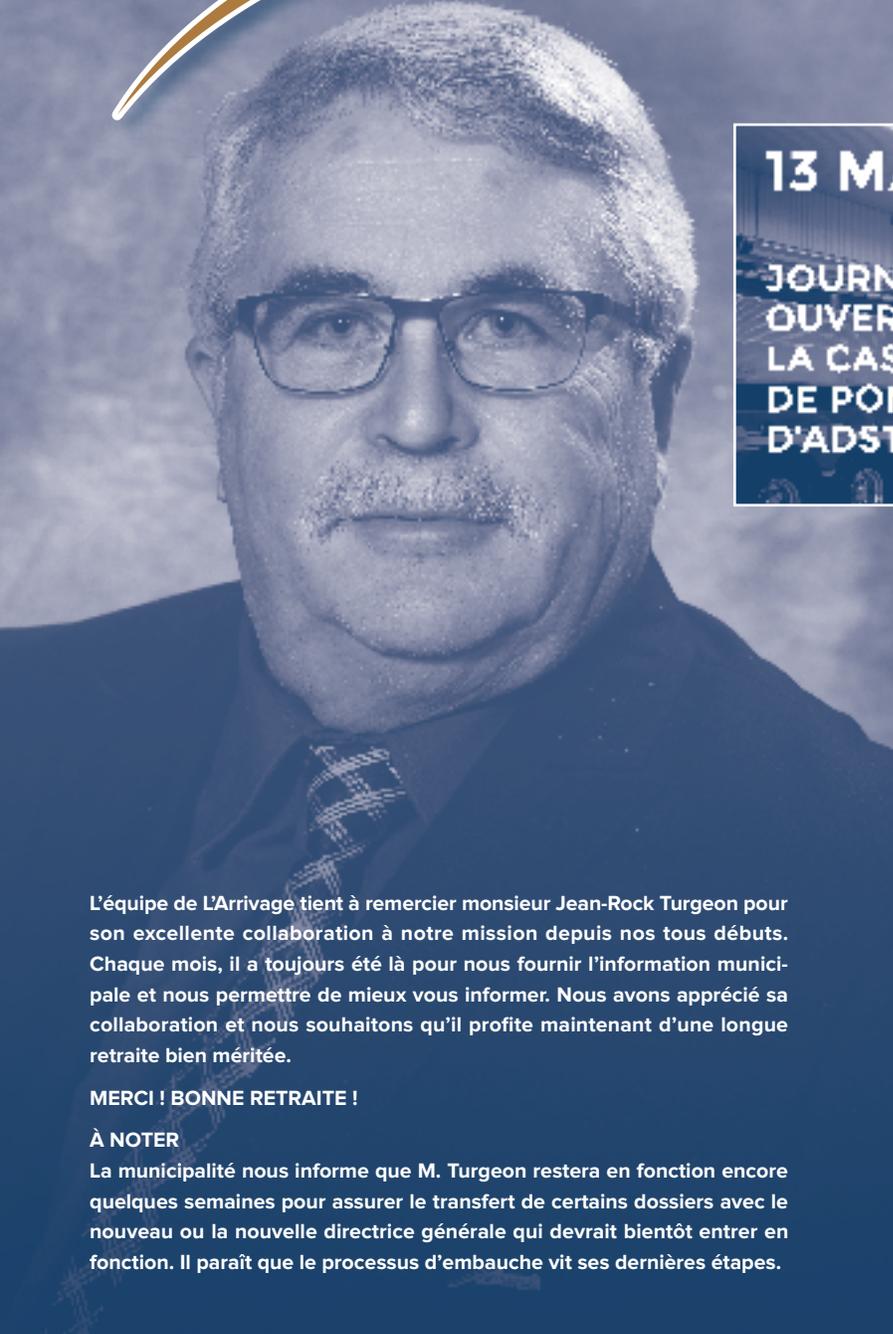


L'Arrivage

d'Adstock



13 MAI 2017

JOURNÉE PORTE
OUVERTE À
LA CASERNE
DE POMPIERS
D'ADSTOCK



L'équipe de L'Arrivage tient à remercier monsieur Jean-Rock Turgeon pour son excellente collaboration à notre mission depuis nos tous débuts. Chaque mois, il a toujours été là pour nous fournir l'information municipale et nous permettre de mieux vous informer. Nous avons apprécié sa collaboration et nous souhaitons qu'il profite maintenant d'une longue retraite bien méritée.

MERCI ! BONNE RETRAITE !

À NOTER

La municipalité nous informe que M. Turgeon restera en fonction encore quelques semaines pour assurer le transfert de certains dossiers avec le nouveau ou la nouvelle directrice générale qui devrait bientôt entrer en fonction. Il paraît que le processus d'embauche vit ses dernières étapes.

ÉVÈNEMENT PRÉSENTÉ PAR

ST METHODE DÉFI 4 VENTS LE PLAISIR DU DÉPASSEMENT !

3 JUIN 2017
COMPLEXE MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER, ADSTOCK

2KM	Organisée par le Club de Course à Pied d'Adstock
5KM	MYPC/Adstock
10KM	SUMACOM
21,1KM	Endurance

FAMILLE BRASSERON
CAROT PÈREUILLET

CÔÛT DES INSCRIPTIONS		
COURSES	JUSQU'AU 2 AVRIL 2017	À PARTIR DU 3 AVRIL 2017
2Km	125	175
Autres	155	255

TOUTES LES COURSES SERONT CHRONOMÉTRÉES ET UNE MÉDAILLE SERA REMISE À TOUS LES COUREURS ET MARCHEURS QUI TERMINERONT LEUR COURSE.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT SUR LE SITE INTERNET :
[HTTP://DEFI4VENTS.COM/](http://DEFI4VENTS.COM/)
ET SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK | DÉFI 4 VENTS

ABONNEZ-VOUS À L'ARRIVAGE D'ADSTOCK PAR COURRIEL C'EST GRATUIT !

Depuis quelques années déjà, L'Arrivage est distribué mensuellement par Internet. Cet abonnement permet notamment aux résidents temporaires et aux amis d'Adstock de rester branchés sur la vie de notre communauté. De plus, à l'occasion, notre liste permet de fournir une information importante qui n'était pas disponible au moment de mettre sous presse.

Soyez des nôtres, assurez-vous de recevoir toute notre information, demandez d'être ajouté sur notre liste d'envoi en envoyant votre adresse courriel à : samsonsadl@sympatico.ca.

LE DÉFI 4 VENTS S'EN VIENT À GRAND PAS

PLUSIEURS SONT DÉJÀ À L'ENTRAÎNEMENT !

Nous sommes fiers de l'engouement que le Défi 4 Vents suscite encore cette année. Les inscriptions augmentent de jour en jour et nous croyons être en mesure d'atteindre notre objectif ambitieux de 1000 participants !

Bénévoles - Nous avons besoin de bénévoles pour soutenir notre événement. Si vous êtes disponible et intéressé à être un acteur important du succès du Défi 4 Vents, je vous invite à donner votre nom à Justin Lessard-Nadeau, directeur des loisirs à la Municipalité d'Adstock (418 422-2135 #6). Nous avons besoin de vous !

Club de course - Tous les jeudis à compter de 18h30, à l'École aux Quatre-Vents. L'activité est gratuite. Que vous soyez débutant ou intermédiaire, n'hésitez pas à vous joindre au groupe, vous aurez du plaisir !

Partenaires - Un événement de cette envergure ne serait pas possible sans le soutien financier des tous nos partenaires, qu'ils soient dans la catégorie or, argent ou bronze, nous avons besoin d'eux ! Je me permets de souligner notre partenaire majeur la Boulangerie St-Méthode, qui nous permet de nous démarquer des autres courses, car en plus de son soutien financier, elle remet à chaque participant un bon pain et un sac réutilisable. Il ne faut surtout pas oublier la grande collaboration et l'implication financière importante et essentielle de la Municipalité d'Adstock. Merci de croire en notre projet.

Inscriptions

Si vous n'êtes pas encore inscrit, faites-le rapidement!

<https://www.inscriptionenligne.ca/defi-4-vents/liste>.



PROJET EPIPEN

ADSTOCK INNOVE !

Suite à une demande citoyenne et dans le cadre de la Politique des familles et des aînés, le conseil municipal d'Adstock innove en s'associant à la pharmacie Familiprix de La Guadeloupe et du comptoir Gagnon d'Adstock pour offrir un service d'Epipen en cas d'allergies.

Il existe de plus en plus de gens souffrant d'allergies graves, que ce soit alimentaire

(noix, arachides, lait, œuf), médicamenteuse (antibiotique) ou de contact (latex, colorant, poil d'animaux). La plupart des personnes allergiques ont déjà leur propre stylo Epipen, mais il peut arriver qu'un membre de la famille, un visiteur ou un touriste développe une réaction aussi soudaine qu'imprévisible.

Une allergie sévère peut se produire n'importe où, n'importe quand, et les services d'urgence ne sont pas toujours à proximité. Une réaction cutanée peut être incommode, mais plus facilement contrôlable. Celle qui s'attaque aux voies respiratoires peut être rapide et très anxiogène pour la personne elle-même et son entourage. Il peut y avoir enflure, rougeur, difficulté à respirer ou à parler.



Comme le délai de réponse est important dans ces cas, la municipalité instaure donc un projet pilote qui met à la disposition de la population un stylo Epipen dans deux commerces d'Adstock soit à l'épicerie Bonichoix (Coop) ainsi qu'au mont Adstock (centre de ski et club de golf) puisque nous sommes une région de villégiature.

La pharmacienne s'est rendue sur place pour l'enseignement de l'usage approprié du stylo Epipen aux responsables des entreprises. Un stylo formateur ainsi qu'un DVD explicatif ont été mis à la disposition des employés afin que ces derniers se familiarisent avec la manipulation et l'usage du vrai stylo Epipen, qui sera rangé dans la trousse de premiers soins de l'entreprise.

Si on devait en faire usage, il faut savoir que le stylo Epipen est un traitement de soutien d'urgence uniquement et non un remplacement de soins médicaux d'urgence. La personne devra se rendre sans attendre à l'urgence la plus proche et y apporter avec elle le stylo utilisé. Des affiches vertes seront bien en vue sur les babillards et à l'entrée des commerces.

Espérons ne pas à y avoir recours, mais il sera rassurant de savoir que c'est à votre disposition !

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
CLAUDE-ANDRÉ MORIN
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture
et Communications

Québec

SOIRÉE D'INFORMATION PATRIMOINE BÂTI ET MAISONS ANCIENNES

La MRC des Appalaches et le Centre d'archives de la région de Thetford invitent les citoyens des municipalités d'Adstock, Sainte-Clotilde-de-Beauce, East Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus et Saint-Pierre-de-Broughton à une soirée d'information sur l'inventaire du patrimoine bâti et les maisons anciennes du territoire rural. La rencontre se tiendra le mercredi 17 mai à 19h00 au Centre intergénérationnel de Sacré-Cœur-de-Marie dans la municipalité d'Adstock.



Le Centre d'archives présentera, sous une forme très visuelle et appuyée de plusieurs photographies, le portrait global et les caractéristiques du patrimoine bâti de la MRC, mais aussi celui de chacune des cinq municipalités invitées. En deuxième partie, le Centre d'archives proposera quelques trucs et conseils pour réussir son projet de restauration alors que la MRC présentera son répertoire des ressources spécialisées en patrimoine bâti qui recensera les artisans et les ouvriers spécialisés dans la restauration patrimoniale et les commerces chez qui l'on peut s'approvisionner pour rénover ou mettre en valeur un bâtiment ancien.

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX METTRE EN VALEUR

Cette initiative s'inscrit dans les suites de l'inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches. Au cours des deux derniers étés, le Centre d'archives de la région de Thetford a sillonné les routes et les rues des 18 municipalités rurales pour repérer les bâtiments d'intérêt patrimonial. L'inventaire a permis de dresser un portrait global de la valeur et de l'état du patrimoine bâti et d'identifier les éléments architecturaux à préserver et à mettre en valeur dans chacune des municipalités et sur l'ensemble du territoire rural. Cet exercice d'information et de sensibilisation culminera vers la tenue d'un colloque citoyen régional sur le patrimoine bâti à l'automne 2017.

Bienvenue à tous !



Comité de promotion industrielle
d'Adstock inc.

NOUVEAU LOCAL ET CONVOCATION

LINDA ROY, COORDONNATRICE

NOUVEAU LOCAL

Vous n'avez pas de local pour rencontrer un client ou pour une réunion à l'abri du bruit, sachez que le Comité de promotion industrielle d'Adstock met à la disposition des entreprises un local de réunion pour une capacité maximum de 10 personnes. Le local est situé à côté du comptoir pharmaceutique dans l'ancien Café Internet. Si vous êtes intéressés, faites votre demande à cpi.adstock@tlb.sympatico.ca ou au 418 422-4031.

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes, par la présente, convoqués(es) à l'Assemblée générale annuelle du Comité de promotion industrielle d'Adstock Inc.

DATE: mardi le 30 mai 2017

HEURE : 19h00

ENDROIT: salle de l'Âge d'Or (secteur St-Méthode) 49, rue du Parc Adstock

Lors de cette rencontre, vous pourrez prendre connaissance du rapport financier de l'année financière se terminant le 31 décembre 2016. De plus, le CPI vous informera sur les réalisations 2016-2017 et les projets pour l'année 2017-2018.

MARATHON À RELAIS

LE 26 MAI À LA CSA

Initié par l'équipe du Défi 4 Vents en 2016, vous pourrez être témoin de la 2^e édition d'un événement unique dans la région : le marathon à relais.

En effet, le 26 mai prochain, plus de 150 d'élèves de 5^e et 6^e années de la Commission scolaire des Appalaches (CSA) partiront de chez nous à 9h00 et emprunteront la Route du Domaine pour se rendre à Thetford Mines (École St-Louis du secteur Black Lake), en passant par les secteurs Sacré-Cœur-de-Marie et Robertsonville. Une bonne partie du trajet se fera sur la piste cyclable de Thetford Mines. L'arrivée est prévue pour 14h00. Il va sans dire que les encouragements le long du parcours seront appréciés des coureurs.

La randonnée de 42,75 km se fera à relais. Ainsi, chaque élève devra courir un minimum de 5 km, une distance qui pourra être fragmenté en deux ou trois circuits. On estime que la plupart des élèves courront davantage. Pendant ce temps, les autres coureurs récupéreront dans l'autobus qui les accompagnera. Un moment est prévu pour un dîner léger et des collations.

Décidément, on peut dire que la sensibilisation aux saines habitudes de vie est devenue une valeur à promouvoir dans la région !

Bravo à tous ces jeunes prometteurs.

Pause-Verdure

CORRECTION DE PAVÉS UNIS & MURET
THETFORD MINES, LA GUADELOUPE ET LES ENVIRONS

AMÉNAGEMENTS - EXCAVATION - DIVISION DE VIVACES
NETTOYAGE DE PLATES BANDES

SOUSSION SANS FRAIS
PRIX FIXE POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX

Cell.: 418 332-9775
418 422-2268

Leader mondial en fondations vissées

techno **PIEUX**



418 333-4218
TECHNOPIEUX.COM



Arrestation d'un employé, que dire de plus ...

Nous sommes une communauté, pour le meilleur et pour le pire. Nous sommes un pour nous féliciter de nos réussites et surmonter ensemble les obstacles. Les témoignages d'encouragement reçus au cours des dernières semaines sont un baume pour notre équipe, au sens élargi, affectée par la nouvelle.

Tout comme vous, les mots nous

manquent pour exprimer notre indignation face aux chefs accusations de notre ex-employé mais notre compassion se tourne surtout vers les victimes présumées et leurs proches.

La Municipalité a agi. Dès le départ, elle a offert sa collaboration à l'enquête policière. Le conseil s'est réuni promptement le soir même de l'arrestation pour procéder à la suspension de cet employé. Nous avons convoqué le lendemain tous les employés pour les informer des événements et avons publié un communiqué officiel immédiatement après la comparution de celui-ci. Considérant la nature des accusations, vous comprendrez qu'il est de mise de ne pas commenter davantage la situation; la cause étant frappée d'une ordonnance de non-publication.

Vous comprendrez que nous ferons le nécessaire pour amenuiser les impacts sur la prestation de service. Nous vous remercions à l'avance de votre indulgence. Les chantiers et les nombreux projets ne sont pas remis en question. Heureusement, nous pouvons compter sur l'expertise et l'expérience de nos employés pour les réaliser.

Au début de l'année, d'entrée de jeu, nous vous annonçons que nous devons faire une année de travail en neuf mois... Avec quelques personnes en moins notamment pour cause de retraite, le défi est d'autant plus complexe maintenant. Enfin, quand nous avons accepté de vous représenter en 2013, nous épousions tous la défense des intérêts de notre communauté et nous n'allions pas ménager nos efforts pour développer l'ensemble de nos secteurs. Nous maintenons le cap, nous nous relevons plus forts de ces difficultés et nous ne laisserons personne réduire les efforts que nous déployons pour faire d'Adstock un milieu de vie dynamique et sécuritaire où il fait bon vivre.

Les faits entourant le développement domiciliaire dans le secteur Saint-Méthode

Quelques citoyens inquiets nous ont rapporté que la Municipalité interdisait les nouvelles constructions dans le village de St-Méthode. Dans un premier temps, j'ai de la difficulté à comprendre comment on pourrait interdire le développement du village alors qu'en même temps, on déploie des efforts considérables pour promouvoir et attirer de nouvelles familles (politique familiale, plan stratégique, recherche de subventions, achat local pour encourager les constructions neuves et j'en passe).

J'aimerais rassurer les gens en corrigeant les informations fausement véhiculées. Tout d'abord, le ministère de l'Environnement n'empêche pas la Municipalité de se développer. Il ralentit peut-être nos ardeurs avec des études et des formulaires à compléter, mais aucun moratoire n'a été imposé sur le développement de la Municipalité. Bien que nos étangs aérés se gonflent lors des fortes pluies, ils demeurent conformes et notre réseau d'aqueduc est capable d'absorber de nouvelles résidences pour les prochaines décennies. C'est pourquoi nous avons eu l'autorisation de le connecter pour le bénéfice des usagers du lac Jolicoeur.

Cependant, il y a des règles à respecter comme celle d'obtenir un certificat d'autorisation du ministère et comme dans d'autres municipalités, des coûts à assumer pour le futur propriétaire, lorsqu'il y a nécessité de prolonger le réseau. Ces frais consistent au dynamitage lorsque requis et à un coût au pied linéaire de frontage pour l'aménagement des infrastructures municipales.

Ce type de réglementation est sensiblement la même qu'ailleurs. Il est normal que des coûts soient assumés par ces nouveaux propriétaires sachant que les propriétaires desservis actuellement par le réseau ont payé la mise aux normes du réseau pendant plus de 10 ans et que les propriétaires en milieu rural et en zone de villégiature paient à 100% pour l'installation de leurs fosses septiques et de leurs puits artésiens.

Prenez le temps de vous informer. Tout est plus simple avec Internet, Facebook, L'Arrivage, le téléphone ou en vous présentant directement au bureau... Aucune raison de croire ou répéter ce que disent certaines personnes qui croient détenir la vérité.

Journée porte ouverte Service de sécurité incendie

Enfin, pour terminer sur une note plus joyeuse, le conseil municipal et le Service de sécurité incendie de la Municipalité d'Adstock vous invitent à une journée porte ouverte qui aura lieu le samedi 13 mai entre 11h00 et 15h30, à la Caserne située sur la rue Bédard dans le secteur Saint-Méthode. C'est une belle activité pour toute la famille. Profitez-en pour visiter les nouvelles installations et assister à des démonstrations en lien avec les équipements incendie. Boissons et hot dogs seront servis par nos pompiers. Les profits de l'activité serviront à l'achat d'équipements pour nos pompiers. On vous attend en grand nombre, beau temps mauvais temps, vous serez à l'abri sous nos chapiteaux !

La Relève s'en mêle

Vous vivez sur le territoire de la MRC des Appalaches?

Vous cherchez des **jeunes**
pour faire des **travaux manuels**
légers de tous genres?

Par exemple: tonte de gazon, peinture extérieure, nettoyage du terrain, travaux sur la ferme...

La Relève s'en mêle est là pour vous aider!

**Des jeunes prêts
à travailler!**

Salaires minimum requis

Pour informations

Catherine Lachance
418 333-0852, poste 209
municipalite@adstock.com

Jean-Étienne Roy
418 333-3073
municipalite@adstock.com



En collaboration



FACEBOOK : LOISIRS - MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITÉZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

LIGUE DE BALLE POUR ENFANTS

Les inscriptions sont commencées pour la ligue de balle de la saison 2017. Le tarif est de 35 \$ pour la saison complète. Les parties auront lieu chaque semaine, entre le lundi et le mercredi, excepté pendant les semaines de la construction. Cette ligue s'adresse aux jeunes nés entre le 1^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2012. La date limite pour l'inscription est le 21 mai et la saison commence au début du mois de juin.

Vous pouvez inscrire votre enfant :

Par courriel : j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

Par téléphone : 418 422-2135 #6

En personne : au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

INSCRIPTION : l'inscription aura lieu les 10 et 11 mai en soirée entre 17h30 et 20h30 au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. La remise des gilets se fera pendant ces soirées également.

ENTRAÎNEURS ET ARBITRES RECHERCHÉS

Nous sommes toujours à la recherche d'entraîneurs et d'arbitres pour l'été 2017. Si un de ces postes t'intéresse, communique avec nous :

Par courriel : j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

Par téléphone : 418 422-2135 #6

En personne : au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

SOCCKER - ÉTÉ 2017

Les jeunes pourront pratiquer le soccer de nouveau cet été. Lors de l'inscription, nous aimerions savoir si vous désirez retourner dans la ligue de soccer intervillage ou continuer les parties amicales à Adstock seulement. La date limite d'inscription est le 17 mai 2017.

Le tarif sera déterminé selon le choix de la ligue. Les parties auront lieu entre le 5 juin et le 18 août excepté pendant les deux semaines de la construction.

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant au soccer.

Par courriel : j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

Par téléphone : 418 422-2135 #6

En personne : au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

TERRAIN DE JEUX 2016

LAC DU HUIT ET ENVIRONS

Le « Camp de jour » du Centre des Loisirs du Lac du Huit en sera à sa quatrième édition à l'été 2017. En effet, ce service sera de nouveau disponible aux jeunes âgés entre 4 et 12 ans des secteurs du Lac du Huit, du Lac à la Truite et des rangs avoisinants le Lac du Huit. Ce terrain de jeux, organisé avec la collaboration de l'Association des résidents du Lac du Huit (ARLH), se déroulera au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac.

À ce stade-ci, nous aimerions connaître votre intérêt pour cette activité. Nous demandons donc à tous ceux qui sont intéressés par ce service de communiquer avec monsieur Justin Lessard-Nadeau d'ici le 9 juin pour vous pré-inscrire, au 418 422-2135 #6 ou par courriel

au j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca. svp, mettre en copie M. Luc Bédard au bedluc@bell.net merci!

L'inscription elle, aura lieu le vendredi 9 juin 2017, de 18h00 à 20h00. Trois forfaits vous seront proposés. Les sorties seront un peu moins nombreuses cette saison.

Forfait #1 : Camp de jour + sorties à rabais + service de garde, avec paiement unique

Forfait #2 : Camp de jour + sorties à rabais + sans service de garde, avec paiement unique

Forfait #3 : Camp de jour, les sorties mises à part et à coût réel, sans service de garde

Les coûts d'inscription sont les suivants:

ENFANTS	CAMP	+ SORTIES	+ GARDE	F#1	F#2	F#3
1 ^{er} enfant	130 \$	60 \$	80 \$	270 \$	190 \$	130 \$ + sorties
2 ^e enfant	110 \$	60 \$	80 \$	250 \$	170 \$	110 \$ + sorties
3 ^e enfant	90 \$	60 \$	80 \$	230 \$	150 \$	90 \$ + sorties
4 ^e enfant	60 \$	60 \$	80 \$	200 \$	120 \$	60 \$ + sorties

• **Par jour (occas.): 10 \$/jour (camp) + 7 \$/jour (garde)**
(prix sujets à de légers changements d'ici l'inscription)

SPECTACLES PLEIN AIR GRATUITS

Des spectacles auront lieu en plein air sur les perrons d'église cet été à Adstock. Voici l'horaire des spectacles :

- Jeudi 22 juin dans le secteur St-Méthode
- Jeudi 20 juillet dans le secteur Sainte-Anne-du-Lac (Centre des loisirs)
- Jeudi 24 août dans le secteur St-Daniel
- Jeudi 14 septembre dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie

Si vous êtes intéressés à performer lors d'un de ces spectacles, veuillez communiquer avec le service des loisirs à j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca.

En cas de pluie, l'événement sera remis au jeudi suivant. Ces spectacles sont gratuits et ouverts à tous. Venez encourager vos artistes locaux !

COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

BADMINTON LIBRE

Ponctuelle (h/terrain)

17 ans et - : 6.95 \$ plus taxes = 8 \$

Adulte : 7,82 \$ plus taxes = 9 \$

LOCATION DE GYMNASE

Ponctuelle/h

20 \$ plus taxes

Ligue ou cours (10 semaines) (1 h/sem.)

180 \$ plus taxes

AAVA-ST-DANIEL

AU SERVICE DES 65 ANS ET PLUS

À St-Daniel, les jeux du mardi en après-midi organisés par l'Action volontaire se sont terminés le 25 avril 2017 par un dîner chaud servi au sous-sol de l'église de St-Daniel pour remercier les participants.

Nous souhaitons vous revoir en grand nombre à l'automne 2017 pour jouer au shuffleboard, cartes, bingo... nous vous ferons savoir par l'entremise de L'Arrivage de septembre la date du début des jeux. Surveillez les annonces. Ce fut un réel plaisir de vous rencontrer à toutes les semaines.

Avec l'AAVA de St-Daniel, les personnes de 65 ans et plus peuvent bénéficier des services d'accompagnement pour aller faire leur épicerie, aller chez le médecin, à l'hôpital de Thetford ou à l'extérieur, au CLSC, ou toute autre consultation à l'extérieur. Vous n'avez qu'à nous contacter au 581 333-1160 [Claude Binet] et nous nous ferons un plaisir de vous accompagner.

JARDIN COLLECTIF

VENEZ JARDINER AVEC NOUS!

Vous avez un intérêt pour le jardinage collectif et vous souhaitez rencontrer d'autres participants partageant les mêmes intérêts? Dans le cadre de sa Politique des familles et des aînés, veuillez noter que la Municipalité lancera prochainement son premier jardin collectif dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie. Ayant reçu l'appui de la MRC des Appalaches par l'entremise du Fonds de développement des territoires, le projet sera chapeauté par madame Jessie Jacques, employée de la Municipalité d'Adstock. Le jardin sera implanté sur le terrain du Centre intergénérationnel près des futures serres de l'Incubateur agroalimentaire des Appalaches.

Si vous êtes intéressés à jardiner avec nous, vous êtes invités à joindre madame Jessie Jacques, responsable du projet au 418 422-2135 poste 28 ou au j.jacques@municipaliteadstock.qc.ca. Veuillez noter que la distribution des légumes cultivés sera effectuée par les bénévoles qui prêteront main-forte au jardin.



QU'EST-CE QU'UN JARDIN COLLECTIF?

Contrairement à un jardin communautaire où chaque personne a un espace attribué et y cultive ses propres légumes, un jardin collectif a une portée beaucoup plus sociale en termes de partage et d'éducation au sein de la collectivité. De ce fait, les membres choisissent ensemble les espèces à cultiver tout en se partageant le travail horticole et les récoltes. Les échanges entre jardiniers favorisent également le développement de compétences horticoles chez les participants et facilitent l'accès à de bons légumes frais.

VENTE DE GARAGE

Les Fermières St-Méthode tiendront leur vente de garage les 26 et 27 mai à l'édifice Bernardin-Hamann. Pour cette occasion, elles vous auront préparé de succulents mets maison, pain de sarrasin blanc, soupe, fèves au lard, etc. Vous pouvez louer une table au prix de 10 \$ pour les 2 jours en vous informant à Marjolaine Fortin 418 422-5605 ou à Rosianne Perreault 418 422-2974 ou auprès des membres de la direction. Faites vos provisions, elles vous attendent en grand nombre!



ASSURANCIA

GROUPE TARDIF

Cabinet de courtage de services financiers



WWW.GROUPETARDIF.CA

ADSTOCK 418 422-2244 • THETFORD MINES 418 338-5126

ASSURANCE VTT AU QUÉBEC, NOUS AVONS LA BONNE ASSURANCE POUR VOUS!

Si vous êtes à la recherche d'assurance pour un véhicule de loisirs au Québec et que vous aimeriez avoir une couverture taillée sur mesure pour couvrir l'objet de votre passion, vous pouvez compter sur Intact Assurance. Que vous soyez déjà détenteur d'une police chez Intact Assurance et souhaitez ajouter une couverture pour un VTT, ou que vous vouliez seulement un contrat pour votre véhicule de loisirs, nous avons ce qu'il vous faut.

Notre couverture VTT comprend :

- Couverture des accessoires et de l'équipement ajoutés, jusqu'à une valeur totale de 3 000 \$.
- Une assurance de personnes de 10 000 \$ en cas de décès ou de mutilation.
- Responsabilité civile jusqu'à concurrence de 2 000 000 \$.
- Pour les motoneiges, l'assistance routière sans frais.

*Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent à toutes les offres mentionnées. Ces offres peuvent varier et être modifiées sans préavis.

Toutes catégories confondues, 14 projets entrepreneuriaux réalisés par près de 300 élèves de la Commission scolaire des Appalaches ont été déposés pour la 19^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat. Chaque année, la Commission scolaire des Appalaches est fière d'encourager la participation des élèves au Défi OSEntreprendre en remettant un prix pour chaque projet inscrit. De plus, elle croit fermement que les qualités et les valeurs entrepreneuriales développées tout au long de la réalisation des projets favorisent grandement la motivation, la persévérance et la réussite scolaire. Félicitations à tous nos petits entrepreneurs en devenir, sans oublier les responsables des projets (enseignants, directions et intervenants) qui ont à cœur la réussite de leurs élèves. Félicitations aux deux projets de chez nous qui ont été retenus.

LE GOÛT AUX BOUTS DES DOIGTS

Catégorie primaire 1^{er} cycle

Comme les enfants aiment bien manger des pâtes et que celles-ci contiennent souvent peu de légumes et de viande, les élèves de 2^e année de l'école aux Quatre-Vents ont proposé de cuisiner une sauce à spaghetti nutritive et d'en faire la vente auprès de la communauté de leur village. Par ce projet, les élèves voulaient sensibiliser la communauté à l'importance de consommer des repas dans lesquels on retrouve tous les groupes alimentaires.



SOIRÉE DE JEUX

Catégorie primaire 3^e cycle

Après avoir constaté une baisse de motivation des élèves face à la lecture, les élèves de 5^e et 6^e année de l'école aux Quatre-Vents ont voulu acheter de nouveaux livres pour leur école. Afin d'amasser suffisamment d'argent, ils ont créé un événement qui alliait la nouvelle politique familiale de la municipalité à leur activité de financement, qui consistait à faire une soirée de jeux de société. Les élèves se sont occupés de toute l'organisation, allant de la recherche de commanditaires à l'animation des jeux de société lors de la soirée.






 INTERNET


 TÉLÉPHONIE


 TÉLÉVISION

**Qualité et fiabilité
au meilleur prix**

819 751-0125 • 1 800 580-0125
www.quebecinternet.net





INTERNET
À partir de
39,95\$
à taxes par mois



TÉLÉPHONIE
À partir de
20,00\$
à taxes par mois



TÉLÉVISION
À partir de
25,00\$
à taxes par mois

Les prix sont sujets à changement sans préavis. Les prix annoncés incluent le rabais pour facturation électronique et de paiement pré-autorisé. Contactez-nous pour plus d'informations.

BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-5569
Courriel : biblidelavenir13@gmail.com

LA VIE ENFOUIE DE MARTHA K. (suspense) Angélique Barbérot

Élevée auprès d'un grand-père russe qui la nourrissant de contes, l'auteure a toujours écrit. Après le succès de **Bertrand** et **Lola**, elle a choisi d'explorer les mystères de l'identité à travers le bouleversant personnage de Martha.

Martha est amnésique. Après des semaines, elle apprend qu'elle est française, mariée et mère d'un petit garçon. Personne ne peut expliquer pourquoi elle se cachait dans la remorque d'un camion entre l'Allemagne et la Pologne.

LE SECRET DES VAGUES (roman) Carmen Belzile

L'auteure est née à Trois-Pistoles et a grandi au bord du St-Laurent, à Baie-Comeau. Après une carrière bien remplie dans le réseau de la santé et des services sociaux, elle s'installe à Granby près de sa famille. Ses romans sont imprégnés de réalisme et d'humanité.

Élizabeth est veuve et retraitée. Elle passe l'été dans un chalet en Gaspésie. Thomas est enseignant et aidant

naturel mais depuis quelques années, il prend une pause à l'auberge voisine en faisant de la musique. La vie tricotera entre eux des moments d'une grande tendresse, empreints de respect et de bienveillance. Goûteront-ils de nouveau à l'amour ?

LA VEUVE (thriller) Fiona Barton

Fiona Barton a été journaliste pendant une trentaine d'années et formatrice internationale dans les médias. Sa spécialité: les faits divers. Née à Cambridge, elle vit aujourd'hui dans le Sud-Ouest de la France. **La Veuve** est son premier roman.

La vie de Jane Taylor a toujours été ordinaire jusqu'au jour où son mari est accusé d'enlèvement. Les quatre années suivantes ressemblent à une descente aux enfers. Aujourd'hui, Glen est mort, il ne reste que Jane qui a tout subi. Traquée par un policier et une journaliste sans scrupule, la veuve va-t-elle enfin livrer sa version de l'histoire ?

BRUANT CHANTEUR

Claude-André Morin, CORA

Son nom le désigne bien, le Bruant chanteur aime chanter. On retrouve les mâles tôt au printemps, généralement dans les aires ouvertes avec buissons, où ils se juchent pour chanter la sérénade aux quatre vents du matin au soir. Ils ont fière allure, la tête bien dressée, entonnant les unes après les autres de 5 à 15 courtes mélodies, leur principal atout pour la séduction des femelles et la détermination du territoire.

Le Bruant chanteur mesure environ 16 cm de long. Son dos et ses flancs sont bruns avec de fines rayures plus foncées. Son ventre est clair avec des rayures foncées et une tache brun-noir au centre. Sa longue queue est brune et légèrement arrondie. La large ligne brune qui couvre sa tête est encadrée par deux fines lignes blanches au-dessus des yeux. Ses joues sont marron entourées de brun.

C'est un oiseau typiquement nord-américain. Les bruants chanteurs sont présents au Québec dès avril jusqu'en octobre. Les femelles arrivent plus tard après la migration des mâles. C'est la femelle qui choisit son «homme». Les couples sont généralement monogames. La femelle construit seule le nid: une coupe faite de foin, de petites branches, de copeaux d'écorce et finement tapissée à l'intérieur de fins brins d'herbe, de poils et de très petites racines. Le nid est généralement construit près du sol dans un buisson, sinon, directement au sol. La femelle y couve seule de 3 à 5 oeufs pendant une douzaine de jours. Les jeunes sont nourris avec des insectes par les deux parents et sont indépendants environ 3 semaines après leur éclosion.

Le Bruant chanteur consomme surtout des graines. Mais, pragmatique, il ne néglige pas non plus les petits fruits. Il peut aussi gratter le sol avec ses pattes puissantes pour y découvrir insectes et invertébrés. Le Bruant chanteur fréquente aussi les mangeoires de nos jardins où il se nourrit des graines tombées par terre. Très prudent, le Bruant chanteur sera plus facilement attiré par une mangeoire qui est placée près d'un buisson ou d'un amas de branchages où il pourra se réfugier s'il est effrayé.

L'espérance de vie d'un Bruant chanteur est de 11 ans.

Bonnes observations!



PHOTO: CORA

ORNITHOLOGIE

Pour la majorité d'entre nous, nous pourrions vivre sans abri, sans vêtement, sans nourriture pendant quelques jours, mais sans eau nous ne ferions certainement pas plus d'une journée. L'eau tout comme l'air est essentiel pour la survie de tous. Notre corps est constitué de 65% d'eau. Comme l'eau est à la portée de tous et accessible en tout temps, nous ne faisons pas attention à l'usage qu'on en fait. Ce n'est pas une chose à laquelle on pense. Mais nous devons protéger et économiser cette ressource.

De voir des gens arroser leur cour et leur entrée au lieu de passer le balai nous déconcerte tous.

L'abondance nous rend parfois aveugle sur les conséquences du gaspillage. Nous

devons en faire un usage plus intelligent. La municipalité est proactive pour tout ce qui touche la protection des plans d'eau mais cela revient à tous de faire leur part. Par exemple, reboiser la bande riveraine sert entre autres à empêcher le réchauffement de l'eau. L'ombre que procure le feuillage des arbres solidifie le sol pour empêcher l'érosion. Une eau qui se réchauffe fait en sorte que les poissons se font plus rares dans nos lacs. Les ruisseaux sont tout aussi importants car ils s'écoulent toujours vers un plan d'eau. Quand la pluie tombe, la partie qui est absorbé par le sol a une très grande importance, elle permet d'alimenter les rivières, les sources et les puits en plus de nourrir les plantes et arbustes. Donc que

ce soit un filet d'eau qui circule en montagne et se dirige vers un fossé le long d'un chemin pour aboutir dans un ruisseau et finir sa descente vers un lac, chaque trajet a son importance et nous devons être sensibilisés à la protection de cette eau. Il ne faut pas attendre d'en manquer pour s'apercevoir de sa nécessité. Soyons prévoyants!

Préserver la ressource sans la contaminer ou la gaspiller est primordial. Quand on pense à tout ce qu'on mange ou ce que l'on fait, l'eau est l'ingrédient essentiel. Et avant d'aboutir à votre robinet, elle a passé à travers plusieurs chemins.

« L'eau est le sang de la terre, le support de toute vie. » (Schauberger)

JARDINS DE FLEURS EN POTS • SYLVIE BOUDREAU

Jardinage en pots

Le jardinage en pots offre l'avantage de laisser vagabonder l'imagination. Les plantes en pots permettent de profiter d'un jardin polyvalent qui peut être modifié au gré de vos humeurs et de vos goûts. Légers, les contenants peuvent être déplacés au rythme des floraisons, créant ainsi des décors vivement colorés. Tout objet creux peut être transformé en boîte à fleurs. Cependant, il faut savoir que plus le contenant est petit, plus il faut arroser souvent.

Dimensions minimales

Les bacs ronds ou les boîtes carrées doivent idéalement avoir un diamètre minimal de 30 cm (12 po). Cette largeur permet de créer des mélanges fleuris intéressants, puisqu'il y a suffisamment d'espace pour planter quelques espèces. Dans le cas des boîtes rectangulaires, la largeur minimale doit être d'environ 19 cm (7 po). La profondeur a aussi de l'importance. Il faut pouvoir planter les fleurs sans que celles-ci ne touchent au fond, une profondeur minimale de 15 cm (6 po) est donc souhaitable.

Le drainage, une nécessité

Quels que soient le modèle et la grosseur des contenants, il importe que l'excès d'eau puisse s'égoutter. Un contenant qui ne se draine pas finit par empêcher les racines de respirer et entraîne la mort des plantes. L'idéal est de pratiquer des trous d'un diamètre de 1½ à 2 cm à tous les pieds (0.3 m).

Le terreau

Les fleurs en pots doivent être cultivées dans un terreau de plantation léger. Des terreaux spécialement conçus à cet effet peuvent être achetés en magasin. Il n'est pas sage d'essayer d'économiser sur la qualité du terreau. Vous risquez surtout de perdre plusieurs semaines de bonne floraison en fin de saison. Il est préférable d'utiliser à chaque printemps un nouveau terreau, car celui que vous avez utilisé l'an dernier est épuisé de tous ses éléments nutritifs.

Entretien

Comme elles poussent dans un espace restreint, où leurs racines ne peuvent puiser dans le sol des éléments nutritifs, les plantes en pots demandent des soins spécifiques. L'ajout d'un engrais à dégagement lent (de type 14-14-14) au moment des plantations ou l'ajout à l'eau d'arrosage quotidien d'une faible dose d'engrais à fleurs (15-30-15 ou 20-20-20) soit environ un tiers de la dose re-

commandée, permet de profiter de jolies fleurs en santé tout au long de l'été.

L'arrosage régulier des plantes est vital pour leur conservation. En général, un arrosage journalier, préférablement le matin, suffit. Il faut vérifier l'humidité du terreau tous les jours. Il vaut mieux prendre le temps d'arroser abondamment, car une terre mouillée superficiellement oblige les racines à se développer en surface. Arrosez le terreau lentement jusqu'à ce que l'eau s'échappe par le trou de drainage. Tournez les pots une fois par semaine pour que toutes les plantes reçoivent leur part d'ensoleillement et fleurissent uniformément.

Besoin en lumière

Prenez le temps d'étudier les besoins des plantes et de choisir celles qui se marient bien non seulement en ce qui a trait aux coloris, mais aussi à leurs besoins en ensoleillement et en eau.

Les besoins en lumière sont établis comme suit :

- Soleil : au moins six heures de soleil par jour;
- Mi-ombre : de trois à six heures de soleil par jour;
- Ombre : de deux à trois heures de soleil par jour.

Une plante de soleil et de mi-ombre peut croître aussi bien dans ces deux conditions de lumière.

Les fleurs fraîchement plantées ne devraient pas être exposées au plein soleil immédiatement. Un peu d'ombre facilite l'acclimatation à leur nouvel environnement.

Créations

Pour créer des associations de couleurs harmonieuses, mêlez les plantes aux tons foncés, moyens et clairs d'une même teinte. Considérez les couleurs chaudes comme le rouge, l'orangé, le jaune qui sont associées au soleil et à un certain sentiment de bien-être. Quant aux couleurs froides, comme le bleu, le violet, le vert, elles évoquent le calme et la sérénité.

Entreposage des boîtes ou pots en hiver

L'idéal demeure de tout vider, de bien nettoyer les contenants et de les entreposer dans la remise.

« Je vous souhaite de passer de délicieux moments de détente et de plaisir. »



LE SERVICE DE L'URBANISME VOUS INFORME

Le Service de l'urbanisme désire effectuer certains rappels auprès de ses citoyens relativement à certaines dispositions réglementaires.

LA COUPE D'ARBRES À L'INTÉRIEUR D'UN PÉRIMÈTRE URBAIN ET EN ZONE DE VILLÉGIATURE

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 8.6 du règlement de zonage, aucune coupe d'arbres n'est permise à l'intérieur d'un périmètre urbain et en zone de villégiature à moins que la coupe réponde à l'une des conditions suivantes :

- l'arbre est déficient, taré, dépérissant, endommagé ou mort;
- l'arbre est dangereux pour la sécurité des personnes;
- l'arbre occasionne ou pourrait occasionner des bris matériels;
- l'arbre doit être abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics ou pour la construction d'une rue ou d'un chemin;
- l'arbre doit être abattu pour la réalisation d'un projet de construction ou d'agrandissement;

Veillez également noter qu'il est obligatoire d'obtenir l'autorisation municipale avant de procéder à une coupe d'arbre répondant aux conditions dictées dans le règlement de zonage. Pour obtenir votre certification d'autorisation, vous devez communiquer avec monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement.

À défaut d'obtenir un certificat d'autorisation, vous pourriez être passible d'une amende et être dans l'obligation de remplacer l'arbre abattu.

LES NORMES À RESPECTER CONCERNANT L'ÉLAGAGE ET L'ÉTÊTAGE D'ARBRES

L'article 8.5 du règlement de zonage stipule que, dans les périmètres urbains et dans les zones de villégiature et de villégiature de réserve, pour toute opération d'élagage, la forme naturelle de l'arbre doit être conservée et un maximum de 25 % du volume total des branches de l'arbre peut être coupé. Toute opération d'étêtage est strictement prohibée. L'étêtage consiste à couper les ramures et la branche principale de l'extrémité supérieure d'un arbre, généralement dans le but d'en diminuer la hauteur. Malheureusement, la plaie laissée à la branche principale ne cicatrise pas et des microorganismes risquent de rendre l'arbre malade et de le faire mourir.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Tous les abris d'auto temporaires (garage de toile) doivent

être démontés avant le 30 avril 2017. Cette opération nécessite également le démantèlement de la structure et l'entreposage de la toile. Nous demandons votre collaboration afin de vous éviter toute sanction à ce sujet.

BALISAGE DES PROPRIÉTÉS

La période de balisage des propriétés a pris fin le 15 avril 2017.

STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules dans les rues sur l'ensemble du territoire de la municipalité d'Adstock est permis du 1^{er} avril au 15 novembre 2017 inclusivement.

CUEILLETTE ANNUELLE DES OBJETS VOLUMINEUX

Comme à chaque année, la Municipalité d'Adstock procédera, au cours du printemps, à la cueillette des déchets domestiques volumineux (grosses vidanges) tels les appareils ménagers, matelas, vieux meubles, etc. En ce qui concerne le fer, le métal, la tôle et autres matériaux de même nature, vous devrez les acheminer vous-mêmes au site approprié s'ils n'ont pas été ramassés par les ferrailleurs qui circulent dans les rues avant la cueillette.

Étant donné la masse d'objets à ramasser, la cueillette sera réalisée sur deux jours :

- le **17 mai**, les objets volumineux seront cueillis dans les villages et les rangs.
- le **29 juin**, les riverains des lacs recevront la visite des éboueurs.

Nous vous rappelons que le règlement de nuisances interdit à quiconque de déposer du matériel en bordure de la rue. Nous vous demandons d'attendre les jours précédant votre cueillette pour y déposer vos objets.

ÉCOCENTRE

Nous voulons vous rappeler l'entente intervenue entre la Ville de Thetford Mines et la Municipalité d'Adstock pour l'utilisation de leur Écocentre. Chaque année, vous avez droit à trois visites gratuites par citoyen. Et si vous avez besoin d'une utilisation plus grande 10 \$ vous sera facturé par la Municipalité d'Adstock (et non la ville de Thetford Mines). L'Écocentre situé au 251, rue Caouette ouest est ouvert jusqu'au 5 novembre du lundi au mercredi de 9h00

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION
FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE
 FORAGE À DOUBLE ROTATION
 MEILLEUR SCÈLEMENT AL POC
 MEILLEUR OUAITÉ D'YAL
 FOREUSE PLUS COVFACTE ET PLUS LÉGÈRE
416-338-5311 OU 1 800 567-5829

100% fait au Québec

Puitbec
OSTROUMÉ
1000, rue des Érables

SOLARIUM ADSTOCK

Solarium
3 et 4 saisons

Solarium Adstock
www.solariumadstock.ca
 418 422-4000



à 17h00, le jeudi de 11h00 à 19h00, le vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 16h00. Le dimanche l'Écocentre est fermé.

Nous vous invitons grandement à utiliser ce service pour vos matériaux secs (branches, bois, gazon, déblais d'excavation, matériaux de construction et déchets de démolition, matériaux granulaires ainsi que matériaux ferreux et non ferreux), pneus usés et déjantés, gros rebuts métalliques (cuisinière, machine à laver, frigo, etc.) et non métalliques (baignoire, cuvette, douche etc.) ainsi que les huiles et peinture.

Pour l'Écocentre de la Guadeloupe situé au 380, 23^e Avenue, aucune entente n'est nécessaire puisque vous aurez à déboursier un montant payable en argent comptant directement sur les lieux pour certains matériaux. Pour plus d'information, visitez leur site : www.munlaguadeloupe.qc.ca

Prendre note que le dépôt sur le rang des Campagnards sera dorénavant fermé pour dépôt de toute sorte étant donné l'entente avec les deux Écocentres.

CHAQUE PROJET DEMANDE UN PERMIS

Que vous soyez implantés ou désirez vous implanter dans la zone agricole permanente, dans la zone urbaine ou de villégiature, avant de morceler votre terrain, de construire, de transformer, de rénover, d'agrandir une maison, d'installer une piscine, de bâtir une remise ou autres travaux semblables, il est important de s'assurer que votre projet soit réalisé en conformité avec les règlements d'urbanisme de la municipalité. Sachez également que vous devez obtenir, avant de débiter les travaux, un permis de construction ou de rénovation émis par la municipalité.

Pour obtenir votre permis ou pour obtenir de l'information sur les règlements qui encadrent votre projet, consultez, pendant les heures d'ouverture du bureau, monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement.

Vous pouvez le rejoindre en composant soit le 418 422-2135 poste 25. Vous pouvez également le rejoindre sur son cellulaire au numéro 418 333-4658 ou par courriel à l'adresse : inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca.

Le Service d'urbanisme de la Municipalité d'Adstock a mis en place des formulaires qui facilitent le traitement de chaque demande de permis et certificat. Ils sont dispo-

nibles sur le site web de la municipalité dans l'onglet Citoyens / Formulaire / Demande de permis et certificats (<http://www.municipaliteadstock.qc.ca/chaudiere-appalaches/206-permis-et-certificats.cfm>) et au bureau municipal.

PERMIS D'ACCÈS À LA VOIE PUBLIQUE

Les personnes qui désirent construire un accès à la voie publique doivent présenter une demande et obtenir l'autorisation de la municipalité auprès de monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement.

Vous pouvez le rejoindre en composant soit le 418 422-2135 poste 25. Vous pouvez également le rejoindre sur son cellulaire au numéro 418 333-4658 ou par courriel à l'adresse : inspecteur@municipaliteadstock.qc.ca.

« UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES »

ADSTOCK POURSUIT SON PROGRAMME

Tous les enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles au programme « Une naissance, deux arbres ». Il suffit aux parents de faire une demande à cet effet auprès du secrétariat municipal et de présenter une simple preuve de résidence, accompagnée du certificat de naissance ou d'adoption de l'enfant.

Les membres du conseil municipal espèrent que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant, lorsque celui-ci leur présentera son arbre. De plus, la Bibliothèque de l'Avenir, dans le cadre de la Politique des familles et des aînés est fière de collaborer au programme en donnant un livre à tous les nouveau-nés inscrits au programme et une carte de membre de la bibliothèque. Ce projet a pour objectif de donner le goût de la lecture aux tout-petits, en leur offrant dès leur naissance un livre.

Les mois d'avril, mai et juin 2017 seront donc les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au cours de l'été. Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, L'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.

VENEZ PROFITER DE NOTRE TERRASSE
prendre un verre entre amis • petit casse-croûte • déjeuner • 7 jours/semaine

D É C O R E N C H A N T E U R

Obtenez 10% sur présentation de ce coupon

UN COUPON PAR PERSONNE | **418 422-2242**
www.golfadstock.com

LES JARDINS BEAUSÉJOUR

Annuelles, légumes, arbustes, vivaces, arbres

1631, 36^e Rue (Route 269 Nord)
La Guadeloupe (Québec) G0M 1G0

418 459-6368



LE CONSEIL EN BREF (AVRIL 2017)

- Avis de motion sur le projet de règlement 209-17 concernant le **projet d'annexion** d'une partie du territoire de Thetford et mandat d'honoraires à Ecce Terra afin de préparer un plan et une description technique de la partie visée par l'annexion.
- Avis de motion et adoption du projet de règlement 208-17 afin d'y **préciser les montants de subvention** provenant du programme FEPTU (fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées).
- Adoption du règlement 206-17 concernant les branchements à l'égout afin d'obliger l'installation d'une **soupape de sûreté** à l'égard de tout immeuble desservi par un service d'égout municipal.
- **Dépôt du certificat** d'accessibilité des personnes habiles à voter dans le projet de règlement 205-17 aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par des travaux de mise à niveau du centre sportif Mariette & Joseph Faucher, seulement une personne avait signé le registre pour la tenue d'un scrutin.
- Dossier Bruno Bourque / Roger Thivierge : recommandation à la CPTAQ que le **projet d'échange de terrains** ne va pas à l'encontre de la réglementation municipale.
- Le conseil a accepté la **dérogation mineure** au propriétaire du 33A, chemin du Bocage permettant de régulariser la marge de recul avant de son bâtiment accessoire.
- Mise en place du programme de subvention pour l'**achat de couches lavables** dans le budget annuel de la Politique des familles et des aînées.
- **Subvention de fonctionnement** de 45 000 \$ au Comité de promotion industrielle d'Adstock.
- Appui donné à Câble Axion dans la demande de subvention afin d'obtenir un meilleur **service Internet haute vitesse**.
- Projet de mise à niveau au centre sportif Mariette & Joseph Faucher, **mandats d'ingénierie** à L2C pour des services professionnels en structure (11 900 \$) et à Larocque-Cournoyer des services professionnels en mécanique / électricité (16 500 \$).
- **Dépenses**
 - à Late Night Studio pour refaire le **site Internet** de la Municipalité (15 000 \$);
 - achat de 4 billets à 100 \$ pour le **souper-bénéfice** du Club Rotary;
 - achat de 25 **droits de jeux** de golf au mont Adstock (500 \$);
 - recommandation de paiement (411 474 \$) dans la **consolidation du parc industriel**.
- Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de n'exiger **aucun dépôt de garantie** pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas (10 000 \$) puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention

dans les travaux à l'intérieur de l'emprise des routes.

- Autorisation d'appel d'offres dans la fourniture, livraison et épandage de **chlorure de calcium**.
- Adoption du rapport du programme d'**aide à l'entretien** du réseau local.
- **Démission** d'Irénée Grondin, préposé aux services généraux.
- Autorisation donnée au directeur général pour **embaucher le personnel temporaire**.
- **Octroi du contrat** à Constructions de l'Amiante dans les travaux au lac Jolicoeur (3 131 945 \$).
- Autorisation de représentation de tous les membres du conseil au **souper annuel** de la semaine des municipalités à Sainte-Praxède.
- **Suspension avec solde d'un employé** pour une durée indéterminée, mandat aux procureurs Joli-Cœur Lacasse dans l'enquête administrative interne et mandat à SNC-Lavalin pour des honoraires professionnels pour la gestion de diverses activités d'ingénierie (20 000 \$).

AVIS PUBLICS PROVINCE DE QUÉBEC

AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

1. Lors d'une séance tenue le 3 avril 2017, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Règlement no 207-17 amendant le règlement de lotissement no 70-07.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 mai 2017, à 19h30, à la salle de l'édifice Bernardin-Hamann, sise au 24, rue Principale Ouest, Adstock. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de lotissement afin d'inclure des superficies et des dimensions minimales spécifiques pour les lots partiellement enclavés.
4. Le projet du règlement no 207-17 est disponible pour consultation au bureau du soussigné sis au 35, rue Principale Ouest, Adstock, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca.

Le droit à l'indemnité visé au deuxième alinéa se prescrit par trois ans à compter de la deuxième publication de l'avis faite conformément à l'article 73.

**DONNÉ à ADSTOCK,
ce 6^e jour d'AVRIL 2017.**

SALARIÉS ÉTUDIANTS RECHERCHÉS

Le Municipalité d'Adstock est à la recherche de trois étudiants (un par secteur : Saint-Daniel, Sacré-Coeur et Sainte-Anne-du-Lac).

L'emploi consiste à effectuer la tâche de gestion des lieux publics pendant la période estivale. L'emploi est pour une période indéterminée et, au besoin, il se pourrait que les candidats retenus soient appelés à exécuter d'autres tâches.

EXIGENCES

- Fournir ses équipements (barbeuse et essence);
- Être âgé d'au moins 16 ans.

CONDITIONS

- Salaire horaire - salaire minimum majoré d'un (1) dollar;
- Nombre d'heures : Indéterminé;
- Un montant forfaitaire sera attribué afin de compenser à l'utilisateur des équipements personnels.

Si l'emploi vous intéresse, veuillez vous soumettre votre curriculum vitae au bureau municipal ou par courriel à j.grosclair@municipliteadstock.qc.ca au plus tard le 26 mai à 16h30.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



LA COOP VIRE AU VERT

produits écologiques!

VENTE DES PRODUITS

PURÉ

- Détergents à lessive
- Liquides et pastilles à lave-vaisselle
- Nettoyants tout usage
- Et bien plus...
- Sans phosphore
- Biodegradable 100%
- ÉCO-LOGO
- Fabrication au Québec

Des produits abordables offerts en vrac parce que :

Être écologique, c'est aussi être économe!



Coopérative multiservices de Sacré-Coeur-de-Marie
250, chemin Sacré-Coeur est Adstock, G0N 1S0

Nous sommes dépositaires de

LE **JOURNAL**
DE **QUÉBEC**



Daniel Bisson

COACH EN IMMOBILIERESSENTIEL

ROYAL LEPAGE

PRO

Agente Immobilière
Membre du Groupe SMC

www.royallepage.ca

418-338-4220

Cell.: **418-334-4774**

daniel.bisson@royallepage.ca

GESTION IMMOBILIERE

ADSTOCK GIA

Membre du groupe SMC

Immeubles à revenus | Chalets à louer

9 rue de la Plage Est
Adstock (Québec) G0N 1S0
legroupe-smc@explomet.com

418 422-5502

www.gestionimmobiliereadstock.com

www.gestionimmobiliereadstock.com

JOURNALIER(ÈRE) • GÉNIE CIVIL

SOMMAIRE DU POSTE

Pour son service des travaux publics, la Municipalité d'Adstock recherche idéalement un étudiant ou un finissant en génie civil pour occuper un travail saisonnier à temps complet. Sous l'autorité, notamment du chef d'équipe, la personne titulaire de ce poste assume en partie des responsabilités de planification, de préparation, de coordination et de surveillance dans différents projets d'entretien ou de construction et s'assure de la qualité de ceux-ci.

PRINCIPALES FONCTIONS

Les principales fonctions du poste s'exercent dans les domaines d'activités suivants : circulation routière, aqueduc et égout, entretien des chaussées, entretien des espaces verts.

La personne occupant ce poste pourra, entre autres :

- Participer à la réalisation et au suivi de projets d'aménagement du réseau routier;
- Effectuer des vérifications et validations « terrain » (relevés, alignement, nivellement) nécessaires pour bonifier les projets et dossiers;
- Effectuer des travaux de calculs de surface, de volume et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts pour divers travaux;
- Travailler conjointement avec l'équipe des travaux publics.

Cette liste, non exhaustive, représente partiellement une description des tâches reliées à cette fonction. Malgré cette description, l'employé peut être appelé à effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Évoluant dans un milieu syndiqué, les candidats que nous désirons recruter possèdent les caractéristiques suivantes :

- détient un document attestant son inscription à la technique de génie civil ou dans un domaine connexe;
- possède son propre véhicule pour assurer ses déplacements sur le territoire;
- détient un permis de conduire valide;
- aptitudes : responsable, bonne condition physique, aime travailler en équipe;
- fait preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie;
- possède la capacité de travailler seul ou en équipe sous un minimum de supervision;
- disponible pour un travail à horaire variable;
- ponctuel, motivé, polyvalent, travaillant, débrouillard et organisé dans votre travail;
- maîtrise les applications Windows, suite Office et être en mesure de les utiliser adéquatement;
- démontre de l'habileté et des aptitudes à communiquer efficacement et à rédiger des rapports clairs et concis;
- fait preuve de tact, de courtoisie et savoir maintenir de bonnes relations de travail.

PRÉPOSÉ(É) • SERVICES GÉNÉRAUX

La Municipalité d'Adstock recherche, pour son département des travaux publics, du personnel apte à occuper un travail manuel à temps plein ainsi que du personnel pour effectuer du travail ponctuel et de manière occasionnelle. Sous l'autorité du chef d'équipe, le titulaire de ce poste :

- Effectue les travaux manuels d'entretien et de maintenance générale, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des immeubles;
- Effectue les travaux d'entretien et de réparation des véhicules et de la machinerie;
- Conduit et opère tout véhicule et toute machinerie;

- Effectue les travaux de déneigement, de déglçage, d'épandage d'abrasifs sur les rues et les trottoirs;
- Effectue les rondes de sécurité et autres vérifications d'usages sur les véhicules et machinerie qui lui sont confiés et rapporte toute défektivité à son supérieur;
- Détient un titre de « pompier 1 » ou s'engage à l'obtenir dans un délai raisonnable. Cette formation est défrayée par la municipalité.

Cette liste, non exhaustive, représente partiellement une description des tâches reliées à cette fonction. Malgré cette description, l'employé peut être appelé à effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Évoluant dans un milieu syndiqué, la rémunération étant celle indiquée à la convention collective, les candidats que nous désirons recruter possèdent les caractéristiques suivantes :

- un permis de conduire de classe 3 valide, cependant une classe 1 serait un atout;
- détenir un certificat attestant un niveau d'étude de secondaire 5;
- l'expérience et l'habileté sur la conduite de la machinerie;
- disponible pour un travail à horaire variable;
- la capacité de travailler seul ou en équipe sous un minimum de supervision;
- une bonne forme physique;
- ponctuel, motivé, polyvalent, travaillant, débrouillard et organisé dans votre travail;
- fait preuve de tact, de courtoisie et savoir maintenir de bonnes relations de travail.

JOURNALIER(ÈRE) POLYVALENT(E) • VOIRIE ET LOISIRS

La Municipalité d'Adstock recherche du personnel apte à occuper un travail manuel saisonnier à temps complet avec la possibilité de prolonger après la saison estivale et du personnel pour occuper un travail à temps partiel et de manière occasionnelle à titre de « journalier ». Sous l'autorité, notamment du chef d'équipe, le titulaire de ce poste :

- Assure le suivi et la maintenance des bâtiments municipaux;
- Entretien des pelouses;
- Participer aux travaux d'amélioration et de rénovation selon les priorités;
- Effectuer des tâches de journalier aux loisirs et aux travaux publics;
- Pendant l'hiver, assumer un rôle de préposé à l'entretien et aux services de l'aréna;
- Assister les autres services dans leurs besoins.

Cette liste, non exhaustive, représente partiellement une description des tâches reliées à cette fonction. Malgré cette description, l'employé peut être appelé à effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Évoluant dans un milieu syndiqué, les candidats que nous désirons recruter possèdent les caractéristiques suivantes :

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un certificat attestant un niveau d'étude de secondaire 5;
- Posséder son propre véhicule pour assurer ses déplacements sur le territoire;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5;
- Aptitudes : responsable, bonne condition physique, aime travailler en équipe;
- Faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie;
- Avoir la capacité de travailler seul ou en équipe sous un minimum de supervision;
- Disponible pour un travail à horaire variable;
- Ponctuel, motivé, polyvalent, travaillant, débrouillard et organisé dans votre travail;
- Fait preuve de tact, de courtoisie et savoir maintenir de bonnes relations de travail.

RÉCEPTION DES CURRICULUM VITAE

Si vous croyez posséder les caractéristiques pour occuper l'un de ces postes, le secrétariat de la Municipalité d'Adstock, situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock G0N 1S0, est disposé à recevoir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation jusqu'au vendredi 12 mai 2017. De préférence, vous transmettez vos documents par courriel à l'adresse : info@municipaliteadstock.qc.ca. Bien vouloir préciser le poste convoité.

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, cependant, seuls les candidats retenus par le comité de sélection seront invités à l'entrevue. Toute candidature sera traitée confidentiellement. À compétences égales, la Municipalité d'Adstock donne priorité aux candidats demeurant sur son territoire.

DÉPART À LA RETRAITE DE NOTRE D.G.

Le lundi 3 avril dernier, le conseil municipal a tenu à interrompre sa séance ordinaire du conseil afin de souligner le départ à la retraite de monsieur Jean-Rock Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Adstock.

Directeur général depuis 2012, monsieur Turgeon œuvre pour la Municipalité d'Adstock depuis 27 ans. Ayant débuté sa carrière dans le monde municipal pour l'ancienne municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie à titre de secrétaire-trésorier, monsieur Turgeon a également occupé le poste de directeur général adjoint après le regroupement municipal.

Le maire d'Adstock, monsieur Pascal Binet, a profité de la dernière séance publique de son directeur général pour lui remettre une médaille honorifique et un présent en guise de remerciement pour son apport à la Municipalité. Il en a également profité pour lui livrer un discours de reconnaissance.

Extrait du discours de monsieur le maire

« Vous avez appuyé dans leur travail près d'une cinquantaine de conseillers, aidé plusieurs dizaines d'organismes qui œuvrent au développement du milieu et tenu la barre d'une organisation qui compte plus d'une vingtaine d'employés au fil du temps. Votre sens du devoir, votre professionnalisme et votre souci du travail bien fait sont reconnus et indéniables. Votre loyauté indéfectible est particulièrement à souligner. Votre dévouement à la cause municipale laissera une trace indélébile dans l'histoire de la municipalité... La Municipalité d'Adstock tient à féliciter chaleureusement monsieur Turgeon pour son dévouement et lui souhaite une très belle retraite. »



UNE BELLE RÉUSSITE

La Croisée vient en aide aux membres de l'entourage qui accompagnent une personne aux prises avec la maladie mentale vers leur rétablissement. Pour répondre aux nombreuses demandes d'aide, la Croisée avait lancé une campagne de financement dont L'Arrivage vous avait parlé.

Aujourd'hui, le conseil d'administration est fier de vous présenter le bilan de cette première grande campagne : vente de suçons à l'érable (1000), de chocolats fins à l'érable (160) et super-spaghetti (200) ont permis d'amasser 5530 \$. Merci à tous nos généreux donateurs.

RANDONNÉE DE MOTONEIGE

LAURIER BLANCHETTE, PRÉSIDENT

Le 18 mars dernier, le Club de motoneige Adstock avait organisé une dernière randonnée qui clôturait la saison. Une vingtaine de membres ont participé à cette randonnée avec une température idéale et de la belle neige fraîche. Suite à une randonnée d'environ 170 kilomètres, la journée s'est terminée par un souper et un feu de camp au restaurant Rivana d'Adstock.

Les organisateurs du Club ont profité de l'occasion pour souligner les 30 années de bénévolat de M. Martial Rhéaume à titre d'opérateur de surfaceuse et de secrétaire du club. Une mention spéciale a également été décernée au doyen membre du club M. Hervé Pépin, motoneigiste de 85 ans. Lors du souper et suite à un tirage de la FCMQ, la direction du club a remis un bon d'achat d'une valeur de 1 000 \$ à M. Donald Couture, gracieuseté de la compagnie Yamaha, à titre de propriétaire foncier. La direction du club remercie tous les participants à cette dernière activité ainsi que tout au long de l'année. Ce fut une très bonne année pour la motoneige.



HERVÉ PÉPIN

LAURIER BLANCHETTE

MARTIAL RHÉAUME

DONALD COUTURE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : : 3-4-10-11-17-18-24-25-31

Mercredi de 19h00 à 20h00 – Jeudi de 14h00 à 15h00

PROCHAINE ÉDITION

15 MAI 2017 DATE DE TOMBÉE POUR
LES ARTICLES DE L'ÉDITION DE JUIN 2017
INFO: LISE 418 422-2272
OU BERNADETTE 418 338-2531

- 1** [Lundi] Cueillette des ordures
19h30 : conseil municipal à la salle communautaire St-Daniel
- 3** [Mercredi] **13h30** : conférence portant sur la maltraitance au Centre intergénérationnel Sacré-Coeur-de-Marie. Conférencière invitée : Mme Joanie Mercier-Leclerc, travailleuse sociale dans l'équipe du soutien à domicile. C'est gratuit et ouvert à tous.
19h30 : les **Fermières St-Méthode** vous invitent à leur soirée régulière à l'édifice Bernardin-Hamann. Concours du mois : salade, sucre à la crème ou fudge et la cotisation est payable.
- 4** [Jeudi] **9h30 à 20h00** : les Œuvres communautaires (comptoir familial) de St-Méthode organisent leur grande vente SAC VERT. Vous remplissez le sac qu'on vous remet à l'entrée (vêtements, literie, chaussures, toutous) pour 5 \$ seulement. Profitez de notre offre spéciale. Une seule journée, et de belles aubaines.
- 7** [Dimanche] **10h00** : le **Club FADOQ Tournesol** de St-Daniel vous invite à son brunch du printemps au sous-sol de l'église. Bienvenue à tous!
- 8** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 9** [Mardi] **19h00** : rencontre des **Fermières de Sacré-Coeur-de-Marie** à la salle Viateur-Routhier. Au programme : retour des billets de la raffle, on se prépare pour l'exposition, renouvellement des cartes de membres, concours « torchons » et prix de présences.
- 10** [Mercredi] **13h00** : le **Comité des Bénévoles de St-Méthode** vous invite à l'édifice Bernardin-Hamann à la dernière rencontre de la saison. Nous aurons les jeux habituels (bingo, jeux de cartes et baseball-poches) et nous dégusterons de la tire. Bienvenue à tous et merci de votre participation tout au long de l'année. Toutefois, même si les activités du mercredi se terminent, veuillez noter que nous offrons toujours nos 2 services : la popote roulante et le transport-accompagnement.
19h30 : assemblée publique de consultation sur les amendements au règlement de lotissement à la salle Bernardin-Hamann
- 13** [Samedi] **11h00-15h30** : journée porte ouverte à la caserne incendie



- 15** [Lundi] Cueillette des ordures
- 17** [Mercredi] Collecte des objets volumineux sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones de villégiature
- 19** [Vendredi] à compter de 18h00 : exposition des **Fermières Sacré-Coeur-de-Marie** au Centre intergénérationnel. Une soirée récréative suivra. Bienvenue à tous!
- 20** [Samedi] **18h00** : le **Club Amitié FADOQ** organise un souper à l'édifice Bernardin-Hamann à l'occasion de la fête des Mères au coût de 20 \$. Bienvenue à tous! Il y aura vente de billets par les membres de la direction.
- 22** Fête des patriotes / bureau municipal fermé
- [Lundi] Cueillette de la récupération
- 23** [Mardi] **19h00** : l'**Association d'horticulture de Thetford Mines** vous invite à la Maison de la culture, local 125 à la conférence donnée par M. Serge Martin sur la culture des roses, savoir les choisir et les entretenir. Nous vous invitons à arriver un peu plus tôt pour le renouvellement de votre carte de membre avant la conférence. Le coût pour les non-membres est de 5 \$. Il y aura tirage de prix de présences. Bienvenue à tous! Info : Brigitte Bolduc 418 335-2405
- 24** [Mercredi] **13h30** : le **Club Amitié FADOQ** vous invite à son après-midi de jeux à l'édifice Bernardin Hamann (baseball-poches, cartes et bingo). Le tout suivi d'un léger goûter. Info : Yvon Grégoire.
- 26** [Vendredi] **10h00-18h00** : **Fermières St-Méthode** : vente de garage édifice Bernardin-Hamann
- 27** [Samedi] **8h00-15h00** : **Fermières St-Méthode** : vente de garage édifice Bernardin-Hamann
- 29** [Lundi] Cueillette des ordures
- 31** Échéance du 2^e versement de taxes municipales N'oubliez pas que les montants en souffrance portent intérêt à 14% l'an.

**TOUS ENSEMBLE POUR
UNE BONNE SANTÉ MENTALE**

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE
1 AU 7 MAI 2017

ASTUCES
POUR SE RECHARGER

Campagne annuelle de promotion
de la santé mentale 2017-2018

